



FORMA-SAUVER.COM
FORMATIONS SANTÉ & SÉCURITÉ DU TRAVAIL



FORMASAUVER

VÉRIFICATION DES EPI

700 €

TVA non applicable

L6313-1 du Code du Travail

**10 PARTICIPANTS
MAXIMUM**



INSCRIPTIONS



contact

@forma-sauver.com



04 11 95 03 89

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR VERIFICATION DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

PUBLIC

Toute personne ayant pour mission le suivi des EPI contre les chutes de hauteur.

PRÉ-REQUIS
Maîtrise de la langue française

REGLEMENTATION SUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR

- Réglementation sur le travail en hauteur
- La réglementation ne donne pas de définition du travail en hauteur.
- C'est à l'employeur de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur lors de l'évaluation des risques.
- Le Code du travail précise les règles à suivre pour la conception, l'aménagement et l'utilisation des lieux de travail et pour la conception et l'utilisation d'équipements pour le travail en hauteur.
- Des règles particulières s'appliquent au secteur du BTP et à certaines catégories de travailleurs.

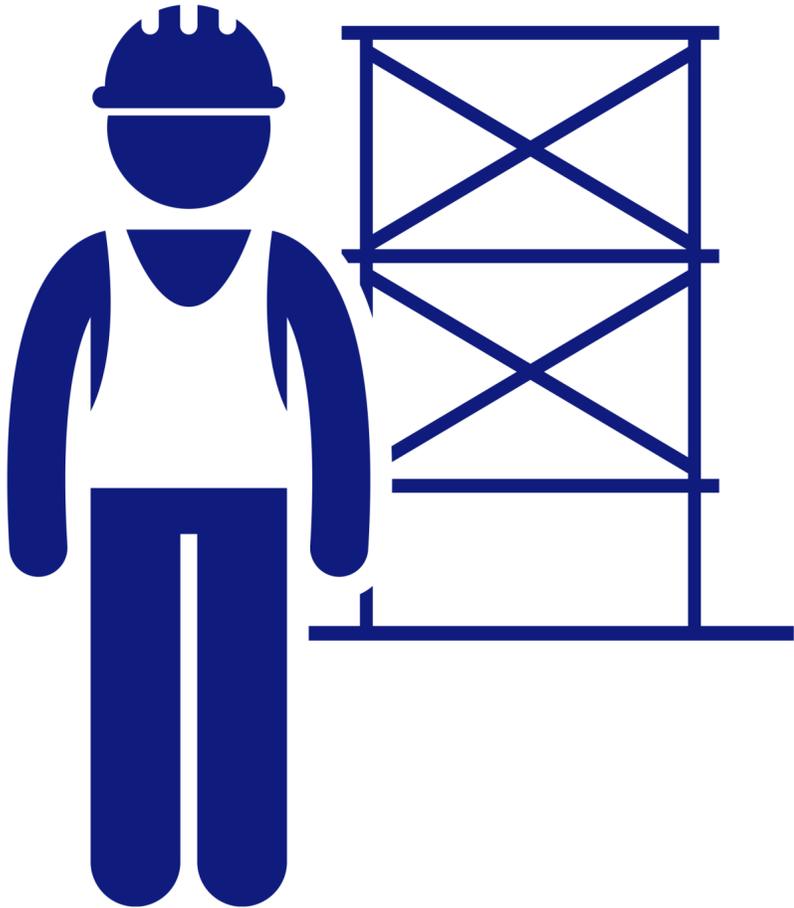
OBJECTIFS

- Être capable de vérifier des EPI, suivant le protocole mis en place en interne, avec argumentation de la décision (étendue des produits couverts : EPI contre les chutes de hauteur, chocs mécaniques, glissades...).
- Note : Quels que soient les produits inspectés durant la formation, après avoir réussi le test d'évaluation, le candidat aura la capacité à vérifier l'ensemble des EPI de toutes les gammes selon le protocole de vérification.

MOYENS PÉDAGOGIQUES	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS D'ENCADREMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux. ils pourront être adaptés à l'entreprise si besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur, vidéo projecteur, films • Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet
MODALITÉS DE DÉROULEMENT	SUIVI DE L'EXÉCUTION	MODE D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Présentiel en intra-entreprise • Présentiel en interentreprises • Les groupes sont limités à 10 stagiaires maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur. • Grille d'évaluation ,QCM 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation formative tout au long de la formation sera réalisée • Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM • Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	SANCTION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES
<p>Pédagogie active, après un apport théorique, l'évaluation des risques sera mise en situation lors des études de cas sur le terrain, ou lors d'exercices simulant des situations réelles sur le terrain (inter-entreprise)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de formation individuelle • Questionnaire de satisfaction • Attestation de compétences SSCT 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les 3 ans, il est conseillé aux candidats de suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences.
DURÉE TOTALE	RYTHME DE LA FORMATION	HORAIRES
1 JOUR / 7 heures	Sur 1 jour	08:30-12:00_13:00-17:00
LIEU DE FORMATION	PÉRIODE DE RÉALISATION	TAUX DE RÉUSSITE
Sur site client	Inférieur à 2 mois	100 %
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	RÉFÉRENT HANDICAP	TAUX DE SATISFACTION
direction@forma-sauver.com	rh@forma-sauver.com	98 %

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

VERIFICATION DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR



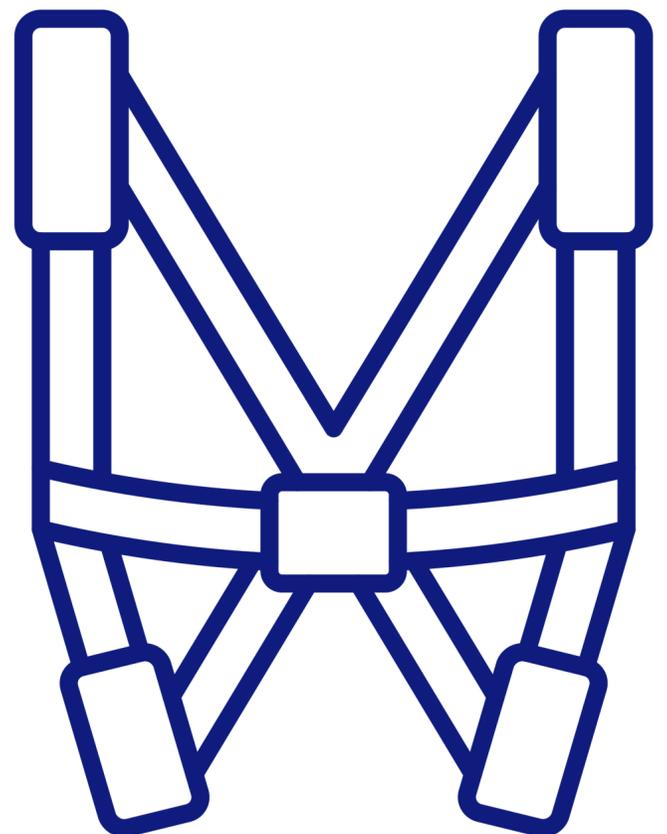
MODULE THEORIQUE (3 HEURES)

- Sensibilisation aux chutes de hauteur,
- La protection individuelle (Normes/obligations),
- Textes réglementaires européens et nationaux,
- Droits et devoirs employeurs/employés,
- Fiches de données du fabricant - Différents points de contrôles et de vérifications
- Stockage et entretien du matériel
- Gestion du registre de sécurité du matériel

MODULE PRATIQUE (4 HEURES)

DISPENSÉE DIRECTEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL DES PARTICIPANTS AVEC LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS À DISPOSITION

- Vérifications visuelles et tactiles de différents EPI
- Création et mis à jour du registre EPI.



CONTACT



contact@forma-sauver.com



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



inscriptions: www.forma-sauver.com